

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 26 avril 2016

COMMUNIQUÉ

ARRETE DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

**Subventions aux communes dans le cadre des contrats locaux
de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)**

Le gouvernement a attribué des subventions de cinq millions de francs respectivement aux communes de Nouméa, Dumbéa et Mont-Dore dans le cadre du contrat local de sécurité pour la prévention de la délinquance (CLSPD) afin de financer des actions de coordination des intervenants éducatifs et judiciaires mises en œuvre en 2015.

Ces dépenses sont imputées sur le budget 2016 de la Nouvelle-Calédonie et les communes s'engagent à transmettre au gouvernement un bilan d'activités et financier portant sur les actions financées avant le 31 juillet 2016.

* *
*